

Classe de mer - Surf & Multiactivités 16H (bâtiment) - 5 jours

Montalivet - Côte Atlantique Un séjour pour les fans de glisse!



VOTRE SÉJOUR EN BREF

A 80 km de Bordeaux, au cœur du Médoc, vous découvrirez une région riche et préservée: forets, lacs, plages, dunes... Les passionnés de nature, de sport et de glisse seront comblés: Montalivet est un centre UCPA idéal pour l'initiation à ces activités avec vos élèves. Le centre se situe dans un endroit calme et sécurisé au sein d'un espace de 3ha, à 400m de l'océan.

5 jours / 4 nuits

- > 5 séances de surf
- > 1 séance de Sensibilisation Sécurité Océan
- > 1 séance de glisse urbaine
- > 1 entrée au parcours aventure

LES + DU SÉJOUR

- Un programme entre surf et multiactivités
- ♦ Village sportif situé à 500 m de l'océan
- Spot de surf idéal pour les débutants
- Nombreux équipements sportifs sur place : pumptrack, skate park, vélos...
- ♦ Un hébergement "confort" au coeur de la pinède
- ◆ LE PROJET PÉDAGOGIQUE UCPA : Développer l'autonomie / Etre acteur de lien social / Accroître son bien être / Habiter l'espace de manière responsable

VOTRE CONTACT

Montalivet Village sportif UCPA Avenue de Joinville-Le-Pont Vendays-Montalivet 05 56 59 12 17 montalivet@ucpa.asso.fr 05 56 59 12 17

LES	$\Gamma \cap$	D N M	Λ I I	TEC
		RW	ALI	

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

A 80 km de Bordeaux, au cœur du Médoc, vous découvrirez une région riche et préservée: forets, lacs, plages, dunes... Les passionnés de nature, de sport et de glisse seront comblés: Montalivet est un centre UCPA idéal pour l'initiation à ces activités avec vos élèves. Le centre se situe dans un endroit calme et sécurisé au sein d'un espace de 3ha, à 400m de l'océan.

5 jours / 4 nuits

- > 5 séances de surf
- > 1 séance de Sensibilisation Sécurité Océan
- > 1 séance de glisse urbaine
- > 1 entrée au parcours aventure

VOTRE ARRIVÉE

Le déroulement de ce programme est donné à titre indicatif.

Il peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des critères techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques.

JOUR 1

MATIN

- > Possibilité d'arrivée à 8h et petit déjeuner
- > Arrivée entre 10h et 11h
- > Accueil et réunion d'information (présentation des lieux, de l'équipe, du planning de la semaine)
- > Installation dans les chambres

MIDI

> Déjeuner

APRES MIDI

> Séance activité

SOIREE

> Soirée Libre

AU JOUR LE JOUR

Planning de la journée type durant la semaine

8h-9h Petit déjeuner

9h30 Temps libre - préparation

9h30-12h Activités (variable selon le temps de pratique, de trajets)

12h-13h Déjeuner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

13h-14h Temps calme

14h-16h Activités (selon le temps de pratique, de trajets)

16h30 Goûter

17h-18h Temps libre + douches

19h-20h Diner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

20h30-22h Selon planning soirée libre ou animation de soirée ou mise à disposition de matériel.

VOTRE DÉPART

DERNIER JOUR

MATIN

- > Activités
- > Debrief fin de stage
- > Restitution des chambres

MIDI

- > Déjeuner > Départ 14h + collation à emporter

LE NIVEAU

Multi-activités Mer

Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert. Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

Hébergement

Météo

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

Nous fournissons tout le matériel nécessaire aux activités.

L'ENCADREMENT

IMPORTANT:

> Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du savoir nager. S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

→ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

→ ROLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur d'EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.

> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

L'HÉBERGEMENT

Vastes chambres de 8 lits

LA RESTAURATION

Notre équipe de restauration vous prépare chaque jour des plats soignés et variés.

Dans notre démarche qualité, nous essayons de proposer le plus souvent possible des produits frais et locaux.

A chaque repas vous retrouverez:

¬ un buffet froid avec crudités, salades composées

 \searrow un buffet chaud avec poisson, viande, légumes et féculents

¬ un buffet de desserts, laitages, fruits.

Les éléments étant présentés de manière individuelle, nos buffets peuvent donc répondre à certains régimes alimentaires. Les élèves peuvent donc choisir les produits qui leur conviennent.

CONDITIONS DE STAGE

Inclus

- HÉBERGEMENT : en chambres collectives élèves et chambres collectives accompagnateurs (libération des chambres le dernier jour dans la matinée)
- PENSION COMPLÈTE : du petit déjeuner Jour 1 au déjeuner du dernier jour + collation
- ♦ ENCADREMENT SPORTIF : selon programme
- ♦ PRÊT DU MATÉRIEL SPORTIF
- ANIMATIONS : 2 animations de soirées (après sport) et apprentissage de notions transverses environnementales dans la pratique sportive
- ♦ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

Non inclus

- Les frais de dossier de 50€/ contrat (supplément obligatoire)
- Le kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ♦ Les boissons : café, thé, sodas...
- Prévoir un sac de couchage, un drap housse et taie d'oreiller pour un lit 1 personne

Pension complète pendant toute la durée de votre séjour. Du petit déjeuner du 1er jour au déjeuner du dernier jour.

ATTENTION: Le jour du départ nous vous fournissons une collation qui ne fait pas office de repas et qui ne peut pas être consommée sur le village sportif.

Si vous n'avez pas pris l'option diner sur site le dernier jour, prévoir une restauration pour votre trajet.

L'ACCÈS AU SITE

Adresse du centre : UCPA Montalivet
Av. de Joinville le Pont

33930 Vendays-Montalivet

Accès en voiture :

- De Paris ou de Toulouse, prendre la rocade direction Mérignac puis la sortie n°7, direction Lacanau, Eysines. Une fois sur la route d'Eysines, prendre la direction Le Taillan, puis Castelnau, Lesparre puis Vendays Montalivet. À la sortie de Vendays Montalivet, prendre direction Montalivet les Bains. À l'entrée de Montalivet, au feu rouge prenez à droite puis tout droit, prenez la 5ème rue à votre gauche (Avenue Jean Moulin) puis continuer tout droit pour arriver dans l'avenue de Joinville le pont. Au stop, prenez à droite et le village sportif UCPA sera 500 m plus loin sur votre droite.

Accès en train :

Gare SNCF de Lesparre Médoc puis ligne 4213. Descendre à l'arrêt "camping municipal".

Infos & horaires : transports.nouvelle-aquitaine.fr 0974 500 033

mavettes UCPA:

Un transfert est possible depuis la gare Bordeaux Saint-Jean ou l'aéroport.

- Réservation:
- Cette option peut être réservée directement en ligne lors de l'inscription à votre séjour, en sélectionnant « Navette Bordeaux gare » ou « Navette Bordeaux aéroport ».
- Vous pouvez également en faire la demande ultérieurement auprès de notre service client, jusqu'à 7 jours avant votre départ, au 09 69 390 392.

Horaires des navettes :

Les horaires des navettes seront communiqués à partir de janvier 2026 pour les séjours d'avril et mai 2026 pour les séjours de l'été.

Nous vous invitons à attendre leur confirmation avant de réserver votre train ou votre vol, afin de vous assurer de la compatibilité des correspondances. Veuillez noter que si vos horaires de transport ne coïncident pas avec ceux de la navette, il ne sera pas possible d'adapter le service à votre organisation personnelle.

LES INFOS PRATIQUES

△ A DISPOSITION

Le village sportif dispose d'espaces conviviaux et propose également des activités sur place pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

- > une salle avec matériel pour l'organisation d'une boum le jeudi soir
- > Beach volley
- > Tennis de table

→ PENSONS A L'ENVIRONNEMENT :

Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

¬ A l'UCPA, CHACUN PARTICIPE :

A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit. Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table. A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

→ BAR

Durant l'accueil des séjours scolaires et/ou en mixité avec les colonies de vacances, le bar ne propose pas d'alcool aux enseignants et nos équipes ne pourront vous proposer que des softs, cafés ou thés.

Si le village sportif UCPA est en accueil mixte scolaire /adulte, l'offre de bar est donc adaptée. La règlementation française n'autorise pas de délivrer de l'alcool au moins de 18 ans.

→ PLANNING

- > Les horaires indiqués dans les rubriques "jour d'arrivée" et "jour de départ" sont déterminants pour garantir le bon déroulement de votre programme.
- > Organisation du groupe : Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).
- > Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.